



DIALOGUE SOCIAL ???

En activant la procédure d'urgence, le gouvernement a fait inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) du 30 avril dernier le projet de loi « clarifiant l'organisation territoriale de la république ».

Ce texte fait suite à celui dit « de décentralisation et de réforme de l'action publique » qui concerne la métropole et l'intercommunalité, le rôle des régions, les compétences et les solidarités territoriales.

Cette décision du gouvernement de modifier l'ordre du jour initial de la séance du CSFPT a eu pour conséquence la transmission tardive du projet de loi aux organisations syndicales. Celles-ci n'eurent donc pas ainsi le temps de consultation et de réflexion raisonnable nécessaire pour que le Conseil supérieur puisse jouer son rôle.

C'est ce qu'entend le gouvernement par construire un « dialogue social constructif » ???

Cette pratique est intolérable d'autant qu'il est indéniable et indiscutable que le projet de loi vise à bouleverser le rôle des collectivités territoriales et avoir un impact important sur les conditions de travail et sur l'emploi territorial.

A vrai dire le gouvernement continue à faire subir aux fonctionnaires, éternels boucs émissaires, les conséquences de sa politique d'austérité !!!

Au final, les séances du CSFPT du 30 avril et 5 mai n'ont pu avoir lieu faute de quorum.

Dans une déclaration commune à d'autres organisations (CGT, CFTC, l'UNSA) FORCE OUVRIERE a néanmoins tenu à préciser que le texte soumis au Conseil supérieur était un projet de loi sur lequel un avis défavorable avait déjà été formulé en mars 2013 !!!

Une nouvelle fois FO a dénoncé la réduction de 11 milliards d'euros de dotation aux collectivités territoriales qui s'ajoutant aux 4,5 déjà prévus amènera moins de service public, la fermeture de service et la suppression des prestations.

FORCE OUVRIERE ne peut être d'accord avec :

- Les formes d'organisation qui éloignent la population des centres de décisions et de gestion des services publics.
- La rupture d'égalité des citoyens pour l'organisation territoriale, la gestion des compétences et des politiques publiques
- La mobilité forcée pour les agents tenus de suivre sans leur accord le service au gré des transferts et des délégations de compétences et aussi par la création de services unifiés entre départements, les régions, leurs établissements publics et groupements.
- L'instabilité des missions et des fonctions des agents, l'insécurité des parcours professionnels, le risque de la remise en cause des droits individuellement et collectivement acquis, le risque de licenciement, le risque de transformer les centres de gestion en « pôle emploi » pour réorienter le personnel privé de mission.

FO appelle les fonctionnaires et les agents publics à participer massivement à la grève et aux manifestations

le jeudi 15 mai 2014

pour exiger du gouvernement l'arrêt de cette politique suicidaire et réaffirmer leurs revendications :

- Retrait du pacte de responsabilité et l'annulation des coupes budgétaires de 50 milliards sur les dépenses publiques.
- L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice pour tous les échelons.
- Abrogation de la loi « *MAPTAM* » (*Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles*).